

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-10 du C.G.C.T.)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie (Salle Consulaire) le :

JEUDI 04 AVRIL 2024 à 19h00

ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la précédente séance (07/03/2024)
- Adoption de l'ordre du jour
- Choix du secrétaire de Séance
- Communications et informations
- Finances :
 - . Reprise anticipée des résultats 2023 – N°DCM2024-16
 - . Impôts directs communaux 2024 – N°DCM2024-17
 - . Budget Primitif 2024 – N°DCM2024-18
 - . Fongibilité des crédits – N°DCM2024-19
- Personnel : Tableau des effectifs 2024 – N°DCM2024-20
- Associations
 - . Attribution des subventions de fonctionnement aux associations 2024 – N°DCM2024-21
 - . Convention d'objectifs Harmonie Municipale – N°DCM2024-22
 - . Convention d'objectifs CSSP – N°DCM2024-23
 - . Convention d'objectifs Rugby Club le Môle – N°DCM2024-24
 - . Convention d'objectifs Tennis Club – N°DCM2024-25
 - . Convention d'objectifs INNOVALES – N°DCM2024-26
- Subventions exceptionnelles – N°DCM2024-27
- Forêt communale : Programme de travaux 2024 – N°DC32024-28
- Tarification des évènements culturels – N°DCM2024-29
- SYANE : Travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et sur les réseaux de télécommunications – rue des Celliers – N°DCM2024-30
- C.C.P.R. : Groupement de commandes pour la passation d'un marché de fourniture de repas en liaison froide et de goûters pour les restaurants scolaires et la crèche – N°DCM2024-31
- Questions diverses
- Questions orales

Le Maire,
Marin GAILLARD

Affiché le 21 mars 2024

